



LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR UN DOSSIER COMPLET

Merci de prendre vos dispositions à l'avance pour remettre votre dossier complet dans les meilleurs délais. Comptez environ une semaine pour la saisie et la qualification de votre licence.

Afin de ne pas compliquer le travail des bénévoles, aucun dossier ne sera traité dans l'urgence, et les dossiers INCOMPLETS ne sont pas acceptés.

POUR TOUS LES DOSSIERS :

- La fiche de renseignements (page 2 du dossier) de l'adhérent complétée, datée et signée
- La Charte du joueur (page 3 du dossier) complétée, datée et signée
- La Charte du parent (page 4 du dossier) complétée, datée et signée (adhérents mineurs)
- Le Certificat médical **conforme FFHB (obligatoirement celui fourni page 5 du dossier) :**
Pour être valable, un certificat médical doit impérativement comporter :
 - La date de l'examen
 - La mention « Pratique du handball en compétitions et en loisirs »
 - Le tampon du médecin (le code barre n'est pas un tampon identifiable par une fédération sportive)
 - La signature du médecin
- OU,** Si mon dernier certificat médical a été établi après le 1er juin 2017, je remplis
 - L'attestation (page 6 du dossier)
 - Le questionnaire de santé (page 7 du dossier)
- L'autorisation parentale (page 7 du dossier) pour les contrôles anti-dopage (elle est obligatoire mais ne concerne que la compétition à haut niveau).
- Pour les adhérents **majeurs de nationalité étrangère**, une photocopie de la **carte de séjour**
- Le Règlement de la cotisation (espèce ou chèques). Nous remettre **la totalité** des chèques avec le mois indiqué au dos (encaissement en fin de mois) et l'ordre : **AS ST-CYR/FONTENAY HB78**
- Les chèques loisirs (CAF, ANCV & Mairie de Saint-Cyr)

Si vous commencez le handball cette année, il nous faut des documents supplémentaires :

POUR LES NOUVEAUX ADHERENTS UNIQUEMENT :

- Photocopie (côté photo) de la **carte d'identité** (ou passeport / livret de famille) **de l'adhérent**
- Photocopie (côté photo) de la **carte d'identité** (ou passeport) **du représentant légal (si mineur)**
- 1 photo d'identité couleur



FICHE DE RENSEIGNEMENTS DE L'ADHERENT(E) - A NOUS REMETTRE
MERCI DE TOUT ECRIRE EN MAJUSCULES (INFORMATIONS RESERVEES CLUB)

Nom de Famille		Nom de jeune fille		Prénom		Date de naissance	
Ville de naissance		Dep naissance	Pays de naissance		Nationalité		
Téléphone du joueur	Adresse			Code postal	Ville		
Nom et prénom du père		Téléphone du père		Nom et prénom de la mère		Téléphone de la mère	
Email de contact (en MAJUSCULES)		@					

Je soussigné(e), M, Mme, Mlle..... **A remplir par l'adhérent (parents si mineur)**

- Autorise l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 à me filmer, ou me photographier de façon individuelle dans le cadre de la pratique du handball ou des événements qui s'y rattachent et à reproduire et à diffuser ces images sur les supports papiers, dvd, cd, site internet, Facebook, plaquette promotionnelle, ou journal interne du club. AUCUN DEMARCHAGE, AUCUNE PUBLICITE. Nota : Disposition concernant uniquement les photos individuelles, et non les photos collectives.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

- Déclare ce jour, avoir pris connaissance et lu le règlement intérieur de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 (consultable sur le site du club) ainsi que la charte du joueur et me conformer durant l'année sportive 2019/2020 aux articles de ce règlement.

- J'autorise le club à enregistrer en mon nom les informations contenues dans mon dossier d'inscription sur la nouvelle version de l'outil fédéral Gesthand afin de simplifier la gestion administrative et la validation ma licence.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

AUTORISATION DES PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX

Je soussigné(e), M., Mme, Melle....., représentant légal de.....

- Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et déplacements organisés pendant la saison de handball, c'est-à-dire du 01 septembre 2019 au 30 Juin 2020

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

- Autorise le responsable à prendre sur avis médical en cas d'accident de l'enfant toutes mesures, éventuellement l'hospitalisation

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

- Autorise mon enfant à rentrer seul(e) à la maison (à pied, en vélo, en train) après l'entraînement.

J'ACCEPTÉ

JE REFUSE

- Je reconnais avoir été informé(e) que dès qu'il aura quitté l'enceinte du gymnase, mon enfant ne sera plus sous la responsabilité juridique de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78 et de ses entraîneurs, et qu'il retombera sous mon entière responsabilité.

- Afin que l'équipe de mon enfant puisse participer aux matchs à l'extérieur, pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui fassent les chauffeurs et pour éviter les forfaits (3 forfaits = Forfait Général et plus de 300 euros d'amende), j'accepte de véhiculer occasionnellement les jeunes sur sollicitation de l'entraîneur.

Sans votre implication, il ne peut y avoir de compétitions

Fait à :, le

Mention « **Lu et approuvé** » suivie des Signatures obligatoires (adhérent majeur // mineur & représentant)

L'adhérent(e) :

Le représentant légal :





LA CHARTE DU JOUEUR DE L'AS ST-CYR/FONTENAY HB78

Chaque licencié s'engage à respecter les règles suivantes :

- Avoir une attitude exemplaire en toutes circonstances,
- Avoir un esprit sportif et loyal,
- Me conformer aux règles du jeu, et les respecter.
- Respecter les décisions de l'Arbitre et des Jeunes Arbitres.
- Respecter les décisions de mon entraîneur.
- Respecter les adversaires, mes partenaires et les éducateurs.
- Refuser toute forme de violence, d'antijeu et de tricherie.
- Adopter un comportement responsable sur les terrains et au sein du club. Toute attitude antisportive, agressive ou violente, qu'elle soit verbale ou physique, envers l'adversaire, l'arbitre, les managers, les spectateurs ou les coéquipiers est proscrite.
- Faire preuve de modération dans mes propos par écrit (Forum, Facebook, Twitter) pour ne pas dénigrer un membre ou nuire à l'image du club. Les propos contraires aux dispositions légales sont strictement interdits.
- Être maître de soi en toutes circonstances.
- Respecter le matériel mis à ma disposition (maillot du club, gymnase, vestiaires)
- Ne dégrader en aucune façon les locaux dans lesquels j'évolue, que ce soit à domicile comme à l'extérieur.
- Laisser propres les locaux après utilisation (terrain, vestiaires, tribunes,...).
- Être exemplaire, généreux et tolérant.
- Être ponctuel aux entraînements et aux matchs.
- Prévenir l'entraîneur ou le responsable en cas d'absence.
- S'engager à répondre au message (SMS/email/papier) transmis par l'entraîneur / le club dans un délai maximum de 3 jours
- Porter la tenue du club, la respecter et restituer le maillot de l'équipe après le match
- Participer régulièrement à la vie du club lors des événements.
- Acheter l'équipement obligatoire (le ballon).
- Ne consommer ni alcool ni stupéfiants dans le cadre de la pratique du handball avant (et pendant) les matchs et entraînements, à domicile comme à l'extérieur (la 3ème mi-temps loin des jeunes)

En cas de non-respect des dispositions de la présente charte, je m'expose aux sanctions décrites par l'article 10 du Règlement Intérieur (consultable sur le site internet du club dans la rubrique **INSCRIPTION**).

Je signe la présente charte en ayant pris connaissance des sanctions qui peuvent m'être infligées en cas de non-respect de cette charte et du règlement intérieur de l'AS ST-CYR/FONTENAY HB78. Je signe la présente charte dans un esprit sportif et collectif. Je m'engage à adhérer à l'esprit du club et à respecter cette charte.

Nom & Prénom :

Signature de l'adhérent(e) ([précédée de la mention « lu et approuvé »](#))





LA CHARTE DU PARENT DE JOUEUR DE L'AS ST-CYR/FONTENAY HB78

Chaque parent de joueur mineur s'engage à respecter les règles suivantes :

- Respecter l'éducateur, son travail et ses choix.
- Respecter les décisions des arbitres et des jeunes arbitres.
- Venir encourager mon enfant et son équipe en fonction de mes disponibilités. Les reconforter en cas de défaite.
- Ne pas donner de consignes sportives : c'est le rôle du coach, de l'entraîneur.
- Participer de façon régulière aux transports des enfants lors des déplacements (le soutien et l'engagement des parents est indispensable pour permettre la participation de nos équipes de jeunes à leurs compétitions)
- Prévenir l'entraîneur ou le coach en cas d'absence.
- S'engager à répondre au message (SMS/email/papier) transmis par l'entraîneur / le club dans un délai maximum de 3 jours
- Respecter les horaires d'entraînements et de point de RDV pour les matchs.
- Être fair-play et refuser toute forme de violence ou de tricherie.
- Apporter ma contribution au bon fonctionnement du club (exemple : laver les maillots de l'équipe, après match, au moins une fois dans l'année).

Nom & Prénom :

Signature du parent de joueur (précédée de la mention « lu et approuvé »)



FFHANDBALL

ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu **NON** à chacune
des rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je transmets
la présente attestation
au club au sein duquel
je sollicite le renouvellement
de ma licence*

J'ai répondu **OUI** à une ou
plusieurs rubriques du
questionnaire



*dans ce cas : je suis informé
que je dois produire à mon club
un certificat médical attestant
l'absence de contre-indication
à la pratique du handball,
établi après le 1^{er} juin.*

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions réglementaires de la FFHandball relatives au certificat médical (article 30.2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du règlement médical), disponibles dans l'Annuaire sur le [site Internet de la fédération](#)).

Nom et prénom :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

Dans le cas où le licencié concerné est mineur :

Nom et prénom du représentant légal :

Date (jj/mm/aaaa) :
Fait à :

Signature :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Ligue Nationale Masculine, CS 50147 | T. +33 (0)1 46 21 21 52 | ffh@handball.fr
344966 CRETEIL Cedex | F. 05 12 45 67 23 00 | www.ffhandball.org
Association à but non lucratif déclarée le 12/02/1992





FFHANDBALL

Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON.		
Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<i>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Ligue Nationale Masculine, CS 90147 | T. +33 (0)156 20 23 00 | ffhb@ffhandball.fr
04 066 00 00 00 | F. 00 156 20 23 00 | www.ffhandball.org
Fédération Française de Handball - 100 rue de la République - 92000 Nanterre



Planning des entraînements pour la saison 2019-2020

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
GYMNASE DESCARTES (Fontenay le Fleury)						9h30-11h Ecole de Hand
	19h30-21h -18 Masculin		17h30-19h -11 Mixte	18h30-20h30 -15 Masculin		
	21h-22h30 -18 Feminin Senior Feminin					
GYMNASE LEVANT (Fontenay le Fleury)	17h30-19h -13 Feminin					
	19h-20h Gardien					
GYMNASE J.MACE (Saint Cyr L'Ecole)			18h30-20h30 -15 Feminin		19h-20h30 -18 Masculin	
					20h30-22h15 Senior M	
GYMNASE G.PHILIPPE (Saint Cyr L'Ecole)	17h30-19h -11 Mixte	17h30-19h -13 Masculin		17h30-19h -13 Masculin	17h30-19h -13 Feminin	
	19h-20h15 -15 Feminin	19h-20h30 -15 Masculin		19h-20h30 -18 Feminin Senior Feminin		
		20h30-22h15 Senior M		20h30-22h15 LOISIR		

Le site internet du club : <http://asscfhb78.kalisport.com/>

Les joueurs seniors ou Loisirs s'engagent en s'inscrivant à donner 5 créneaux de 2 heures au club sur l'année pour réaliser des tables de marques lors des matchs à domicile d'autres équipes du Club. Les créneaux seront à choisir au moment de l'inscription. Leur utilisation ou non sera confirmée en cours d'année en fonction du calendrier des matchs.

FREQUENCE DES COMPETITIONS :

CATEGORIE	Nombre de matchs	CATEGORIE	Nombre de matchs
Ecole de Hand	Environ 8 (tournois)	Moins de 18 F / M	Environ 20
Moins de 11 F / M	Environ 15	Seniors M	Environ 20
Moins de 13 F / M	Environ 20	Loisirs	Environ 15
Moins de 15 F / M	Environ 20		



L'EQUIPEMENT (OBLIGATOIRE POUR LES ENTRAINEMENTS ET MATCHS) :

Afin de pratiquer le handball, chaque adhérent(e) doit arriver au gymnase avec, dans son sac de sport :

- Une paire de baskets **qui ne servira que pour le handball, dans le gymnase,**
- Une gourde (*pleine d'eau pour gagner du temps*),
- Une tenue permettant la pratique du sport (survêtement ou short) pour les entrainements,
- Change, serviette, gel douche et tout le nécessaire de toilette (pour les matchs le week-end),
- Un ballon (**obligatoire**) et sous la responsabilité de l'adhérent (le marquer pour l'identifier)

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	TAILLE DE BALLON
- 11 M/F	Nés en 2009/2010	Taille 0
- 13 M/F	Nés en 2007/2008	Taille 1
- 15 M/F	Nés en 2005/2006	Taille 2 (Garçons) / 1 (Filles)
- 18 M/F	Nés en 2002/2003/2004	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)
+ 16 M/F	Nés en 2003 et avant	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)

Concernant le matériel et l'équipement, nous avons un partenariat avec la boutique

LE VESTIAIRE (20% de remise pour les membres et futurs adhérents du club) :

Hand-Expert / Le Vestiaire

17 Rue des Tilleuls,

78960 Voisins-le-Bretonneux

Téléphone : 01 34 62 29 64





FICHE D'INFORMATIONS A CONSERVER PAR L'ADHERENT

LES COTISATIONS (elles comprennent l'adhésion FFHB + assurance individuelle MMA + adhésion club)

CATEGORIES	ANNEES DE NAISSANCE	COTISATION	TAILLE DE BALLON
- 9 M/F	Nés en 2011/2012/2013	140€	Ballon fourni par le club
- 11 M/F	Nés en 2009/2010	165€	Taille 0
- 13 M/F	Nés en 2007/2008	165€	Taille 1
- 15 M/F	Nés en 2005/2006	175€	Taille 2 (Garçons) / 1 (Filles)
- 18 M/F	Nés en 2002/2003/2004	190€	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)
+ 16 M/F	Nés en 2003 et avant	200€	Taille 3 (Garçons) / 2 (Filles)
Loisirs	18 ans et +	150€	Ballon fourni par le club

COMMENT PAYER ? Pour cela le club accepte plusieurs solutions :

LES CHEQUES ASSOCIATIFS DE LA MAIRIE DE SAINT-CYR (anciennement QUOTIENT FAMILIAL)

Pour les Saint-Cyriens, la municipalité propose des chèques associatifs, qui dépendent des revenus. Vous devez aller les récupérer à la Mairie ou lors du forum des associations. Il vous suffit ensuite de nous les remettre. Ils seront déduits du montant à payer.

LES CHEQUES ANCV : Nous prenons uniquement les Coupons Sports et Chèques Vacances **ANCV** (en cours de validité). Nous ne pouvons pas accepter de chèques d'autres organismes, car nous ne sommes pas conventionnés.

LA PARTICIPATION CAF

Seuls les Chèques Loisirs de la CAF en cours de validité et au nom de l'enfant sont acceptés. Il suffit de nous les remettre avec le dossier d'inscription. Ils seront déduits du montant à payer.

REDUCTION FAMILLE NOMBREUSE

Vous pouvez bénéficier de 5€ de réduction à partir de la 2ème licence (et les suivantes) pour les personnes d'une même famille vivant dans le même foyer.

Pour bénéficier de cette remise, il faut impérativement rendre tous les dossiers d'inscription en même temps et en le précisant.

FACILITES DE PAIEMENT

Les licences peuvent être réglées en plusieurs mensualités (échelonnement des paiements entre septembre et janvier). Indiquer au dos de chaque chèque le mois à la fin duquel il doit être encaissé.

ATTENTION : Le premier chèque sera toujours encaissé à la fin du mois en cours. Un dossier ne sera pas considéré complet sans la totalité des chèques. Ordre de tous les chèques : **AS ST-CYR/FONTENAY HB78**

ATTESTATION DE PAIEMENT POUR PRISE EN CHARGE PAR LES COMITES D'ENTREPRISES

Cochez la case correspondante dans la fiche de renseignements pour recevoir l'attestation par mail (une fois qualifié).